

Quelles sont les **missions** de l'Institut national de la statistique et des études économiques ?

L'Insee est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le service statistique public et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large autonomie vis-à-vis des autres administrations.

Quelles sont les **missions** de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ?

La **Dares** est une direction du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Elle produit des statistiques et des études sur le chômage, les conditions de travail, les relations professionnelles, les politiques de l'emploi, etc.

Elle appartient au **service statistique public**.

L'utilisation par l'Insee des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Les données de cette enquête peuvent être rapprochées des informations administratives auxquelles l'Insee a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent

les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à **alimenter des études économiques et sociales** qui intéressent un large public.

Chaque année, **250 000 questions** sont adressées à l'Insee.

Elles émanent d'horizons les plus divers : **journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.**

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

- **téléphoner à l'Insee** Contact : **09 72 72 40 00** (prix d'un appel local)
- **déposer un courriel** sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr
cliquez sur le bouton **Services**
puis sur "nous contacter"
dans : "Poser votre question par courriel"
cliquez sur "**Faire une demande d'information statistique**"



➤ Merci pour votre participation

Enquête sur les conditions de travail et le vécu du travail

Octobre 2015 - Juin 2016

Ministère du Travail, du Développement social et de l'emploi, Direction régionale de l'emploi, de l'insertion et du dialogue social



Mesurer pour comprendre

DARES

Office français d'animation de la statistique
des marchés et des métiers

Pourquoi cette enquête ?

L'enquête sur les conditions de travail et le vécu du travail est la seule enquête permettant d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Elle s'articule avec l'enquête Conditions de travail qui existe depuis 1978.

L'enquête porte sur divers aspects : horaires, rythmes, marges de manœuvre, coopération, conflits. Elle aborde aussi la façon dont les personnes vivent leur travail : sentiment d'utilité, de reconnaissance ou de sécurité par exemple.

► Qui conduit l'enquête ?

L'enquête est réalisée en France par l'Insee et la Dares.

► Comment votre logement a-t-il été choisi ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard.

Afin de mieux connaître les évolutions, les personnes interrogées il y a trois ans pour l'enquête Conditions de travail sont réinterrogées cette fois-ci.

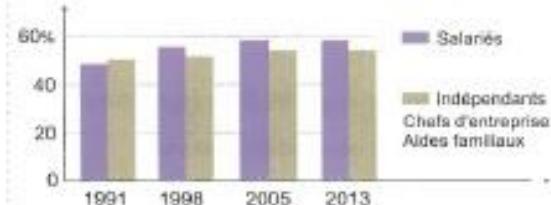
Si vous en êtes d'accord, vous nous communiquerez votre numéro de sécurité sociale pour pouvoir recueillir des informations sur vos consommations de scins. Il permettra, en lien avec les résultats de l'enquête, de mieux comprendre les relations entre la santé et le travail.

► Quelques résultats

Un travail plus souvent bousculé

Les salariés sont de plus en plus nombreux à devoir fréquemment abandonner une tâche pour en effectuer une autre non prévue. C'est également vrai pour les indépendants et les chefs d'entreprise. C'est l'un des aspects de la montée du stress au travail.

Proportion de personnes devant fréquemment abandonner une tâche pour une autre non prévue

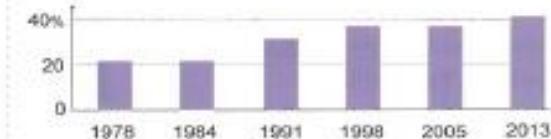


Sources : enquêtes conditions de travail 1991 à 2013, Insee-Dares
Champ : personnes en emploi, France métropolitaine

De plus en plus de charges lourdes

De plus en plus de salariés déclarent porter ou déplacer des charges lourdes au cours de leur travail, y compris dans les services. C'est sans doute en partie parce que des contraintes autrefois bien supportées deviennent plus pénibles quand on travaille dans l'urgence.

Proportion de salariés déclarant porter ou déplacer des charges lourdes dans leur travail



Sources : enquêtes conditions de travail 1978 à 2013, Insee-Dares
Champ : salariés, France métropolitaine

► Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule du 1er octobre 2015 au 30 juin 2016. Un enquêteur vous contactera pour obtenir un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.